

Premiers résultats technico-économiques relatifs à l'abattage de bovins de race aurochs-reconstitué

First technico-economic results concerning the slaughtering of the Heck cattle breed animals

C. GUINTARD (1), D. MALAVERGNE (2), P. BEAUJEAN (3)

(1) Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes, route de Gachet, BP 40706, 44307 Nantes Cedex 03

(2) Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural, Le Bourg, 46500 Saignes

(3) C.E.Z. - Bergerie Nationale, Parc du Château, 78120 Rambouillet

INTRODUCTION

L'aurochs-reconstitué (code race 30) est une race bovine rustique synthétique (*Bos taurus* Linné, 1758) qui a fait son apparition en France en 1979 (1^{ère} importation par le Zoorama Européen de Chizé [79] en provenance de Suisse et d'Allemagne). D'abord considéré comme bovin de parc zoologique, cet animal s'est développé en référence à l'ancêtre disparu (*Bos primigenius*, Bojanus 1827). Ce n'est qu'à partir de 1989 que le premier éleveur français s'est lancé dans l'entretien d'une zone difficile (marais de la 'Ferme de l'Aurochs' dans le Jura). Au cours des années 1990, au rythme d'un élevage nouveau par an, le cheptel s'est agrandi et des milieux différents ont été exploités (zone de moyenne montagne, sous-bois, causses, marais + friches, etc.). Plus de dix ans après, un premier bilan technico-économique de ce nouveau type d'élevage hyper-extensif est permis, en considérant que le revenu principal pour l'éleveur est la vente de la viande des animaux abattus (Guintard *et al.*, 2000), même si la raison première de tous ces élevages est l'entretien de zones difficiles (ou en déprise agricole) dont la quantification en terme de coût est impossible avec les outils classiques. L'article vise à envisager la marge brute dégagée par ce type d'élevage en mettant en balance les frais d'élevage et d'abattage d'un côté (hors frais liés au foncier et à la constitution du cheptel) et le produit de la vente de la viande de l'autre (hors les recettes liées aux primes éventuelles).

1. MATERIEL ET METHODES

L'étude prend en compte deux élevages très différents (tant par leur structure que par la conduite des troupeaux) :

- le SCEA 'Les aurochs du Causse' (14 animaux abattus), appelé dans la suite du travail élevage A,
- la Bergerie Nationale de Rambouillet (4 animaux abattus), appelé dans la suite du travail élevage B.

Dans le premier cas, les animaux sont nés et ont vécu sur les causses de Gramat [46]. Ils ont été finis pendant trois mois à l'aide d'une ration de 3 kg de céréales, tout en restant au pâturage (5 mâles, 8 castrés et 1 femelle) ; l'élevage est certifié Bio. Dans le second cas, les animaux (4 mâles) ont été élevés à partir de l'âge de 6 mois en stabulation avec une ration type génisse croissance (ensilage d'herbe + pulpe).

Dans les deux cas, l'abattage a été réalisé à l'abattoir le plus près du site de production et la viande, après une maturation de 8 jours minimum (17 jours maximum) a fait l'objet d'une commercialisation sous plusieurs formes (vente directe en caissette pour les bons morceaux, valorisation après transformation des avant [pâtés, saucissons, civets], approvisionnement de restaurateurs, etc.). Pour l'élevage B, une vente au public a été organisée grâce à la *Boutique Gourmande* du C.E.Z. de Rambouillet.

2. RESULTATS

2.1. PARAMETRES D'ABATTAGE

Les premiers résultats donnent des poids moyens de carcasses de 284,1 kg (resp. 275,1 kg / A, 315,6 kg / B) et des rendements de viande de 66,8 % (resp. 67,3 % / A, 65,1 % / B).

Tableau 1 : poids et rendements de carcasses pour l'élevage A

Effectif	Animaux abattus âge moyen (mois)	Poids de carcasse (kg)	Rendement de viande (%)
5	Mâles (46)	268	70,9
8	Castrés (49)	283	64,8
1	Femelle (55)	245	71,5

Tableau 2 : poids et rendements de carcasses pour l'élevage B

Effectif	Animaux abattus âge moyen (mois)	Poids de carcasse (kg)	Rendement de viande (%)
4	Mâles (39)	315,6	65,1

2.2. CHARGES, PRODUIT BRUT ET MARGES

Au regard des faibles coûts de production, une marge brute moyenne de 1448,90 € (HT) a été dégagée pour chaque animal (resp. 1420,42 €/A, 1548,58 €/B). Les charges prennent en compte les frais d'alimentation, sanitaires, de transport de l'animal sur pied, d'abattage, de découpe, de transformation et de transport de la viande. Ramenée au kilo de carcasse produit, la marge brute est d'environ 5,10 €, tout élevage confondu.

Tableau 3 : charges, produit brut et marges en € (élevage A)

Animaux abattus (effectif)	Charges	Produit brut	Marge brute
Mâles (5)	372,96	1780,57	1407,61
Castrés (8)	367,99	1819,39	1451,40
Femelle (1)	235,91	1472,66	1236,74

Tableau 4 : charges, produit brut et marges en € (élevage B)

Animaux abattus (effectif)	Charges	Produit brut	Marge brute
Mâles (4)	736,33	2284,90	1548,58

3. DISCUSSION ET CONCLUSION

En plus d'une valorisation des milieux difficiles par cette race hyper-rustique, il semble que dans certaines conditions, l'élevage d'aurochs-reconstitués puisse permettre de dégager des marges brutes intéressantes, dans un système de vente directe. Ces résultats préliminaires devront bien sûr faire l'objet d'ajustements au fur et à mesure des nouveaux abattages et devront être confrontés aux données des autres éleveurs d'aurochs-reconstitués. Ces valeurs de marges brutes ne sont rentables que ramenées au très faible coût de l'élevage (absence de concentré le plus souvent, frais vétérinaires réduits, investissement en temps minimum, etc.) et aux bons rendements en viande observés. Il pourrait également être intéressant de comparer ces résultats à ceux de races allaitantes classiques ou à d'autres élevages hyper-extensifs (ex. Highland d'Ecosse ou Bison).

Guintard, C. *et al.*, 2000, Rec Rech Ruminants, p. 271.